

4.0 crédits

0 h + 75.0 h

2q

| | |
|------------------------------|--|
| Enseignants: | Lejeune André ; Tyteca Daniel ; |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés : | Les thèmes abordés relèvent de la biologie au sens large et diffèrent d'un étudiant à l'autre. A l'instar des finalités des maîtrises accessibles à partir du baccalauréat en biologie, le stage peut être effectué dans un secteur de recherche (institut de recherche privé ou public, autre université, centre de recherche attaché à un zoo, une ONG, une entreprise, etc.), dans un secteur " professionnel " (en service, production ou développement dans entreprise, dans une ONG, un ministère, etc.) ou dans un secteur " didactique " ou plus largement vulgarisation et communication scientifiques (enseignement secondaire, journalisme, maison d'édition, encadrement de stage nature, société active dans le domaine de la communication scientifique, etc.). |
| Acquis d'apprentissage | Le stage se situe après la journée de découverte du monde professionnel organisée en première année du baccalauréat en biologie dans le cadre de BIO1181 - Projet en biologie et avant le stage qui se déroulera en master. Son objectif est bien distinct de ces deux autres stages : il consiste en une sensibilisation et une observation attentive des activités professionnelles du biologiste et vise à développer les qualités de contact humain, l'esprit d'initiative, la capacité d'adaptation aux circonstances et le sens de l'organisation et de l'observation de l'étudiant. Il doit éveiller la curiosité à l'égard des enseignements à venir et développer la motivation pour les études et la profession. Il peut aider l'étudiant à préciser le choix d'une orientation pour les années de maîtrise. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i> |
| Contenu : | Le stage peut s'effectuer en Belgique ou à l'étranger. Il peut se dérouler à partir des vacances d'été qui suivent la seconde année du baccalauréat en biologie et au plus tard à la fin de la troisième année du baccalauréat. Il se déroule en dehors des périodes où d'autres activités d'enseignement sont organisées. Sa durée est de deux semaines (au moins dix jours de présence effective). Le stage est placé sous la responsabilité académique d'un ou de plusieurs " directeurs des stages " membres du département de biologie. Sur le lieu du stage, la guidance de l'étudiant est assurée par un " maître de stage ". Une séance d'information est organisée au début de la seconde année du baccalauréat et les étudiants reçoivent un " guide du stagiaire " rassemblant les informations pratiques concernant le stage et son évaluation. |
| Autres infos : | L'évaluation est réalisée par un ou plusieurs directeurs des stages. Un directeur s'assure que le stage s'est déroulé selon les modalités prévues. L'évaluation porte sur un ensemble de thèmes communiqués aux étudiants dans le guide du stagiaire. La note porte tant sur la réalisation que sur le rapport du stage et est rattachée à l'épreuve de la troisième année du baccalauréat. |
| Cycle et année d'étude: : | > Bachelier en sciences biologiques |
| Faculté ou entité en charge: | BIOL |